

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 10 h 00 à la salle R-1910**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
Winnie Frohn
José E. Igartua
Lucie Lamontagne
Anne Rochette

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la réunion du 7 septembre 2023
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Assemblée générale de la FRUQ
 - 4.3 Demande de l'ARUCC
 - 4.4 Demande d'un membre
 - 4.5 État des inscriptions
 - 4.6 Situation financière
5. Site web
6. Activités culturelles et sociales
7. Bulletin
8. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de José Igartua, appuyée par Winnie Frohn, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2023

Sur proposition de Anne Rochette, appuyée par José Igartua, le procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2023 est adopté à l'unanimité tel que corrigé en séance.

3. Affaires en découlant

1. Le comité des activités culturelles et sociales devait faire un résumé des activités. Le document remis aux membres du conseil sera discuté au point 6.
2. Au sujet de l'activité du ciné-club proposé par un organisme privé (voir procès-verbal du 7 septembre), la présidente et Jean Legault ont discuté avec la personne responsable de la possibilité de la participation de l'APR-UQAM à ce ciné-club. Il n'y a pas eu de réponse de l'entreprise après cette discussion.
3. Au sujet de la participation des professeures et professeurs retraités aux portes ouvertes de l'UQAM, la personne responsable a transmis l'information à l'effet qu'elle a reçu plusieurs réponses des membres. La première activité aura lieu samedi le 21 octobre de 12h00 à 16h00, et ensuite, une seconde le 10 février 2024 aux mêmes heures. Claude Felteau indique qu'il y aura aussi une composante en ligne.

4. Le comité Solidarité s'est réuni le 12 septembre dernier. Il y a eu des discussions sur des sujets de nature sociale, clinique et juridique. Il y aura un texte dans le Bulletin sur ces thèmes. Il y aura aussi des mises à jour sur les activités antérieures sur le site web.
5. Concernant la demande de rencontre avec le recteur, celle-ci devrait avoir lieu avec plus d'une personne du conseil d'administration de l'Association. Nicole Carignan, Anne Rochette et Claude Felteau pourraient participer à cette rencontre. Il a été discuté de la possibilité de demander la présence d'Aline Pajot, en tant que personne contact avec l'APR-UQAM, lors de cette rencontre. Il a été suggéré que cette rencontre servirait à mieux faire connaître l'Association au recteur, ses activités et les rôles potentiels que les membres pourraient jouer dans la visibilité de l'UQAM. Par contre, il y a aussi des problèmes à résoudre, dont la fête de la reconnaissance lors de la prise de retraite du personnel qui n'est plus organisée par l'UQAM depuis l'an dernier. Le recteur par intérim, Louis Baron, avait offert le support de la Direction si l'Association voulait prendre le relais pour organiser un événement de reconnaissance pour les nouveaux retraités.
6. Sur la question du nouveau logo, Anne Rochette a envoyé une demande à cet effet à la Division de la promotion institutionnelle du Service des communications. Il a aussi été question de créer une bannière de l'APR-UQAM avec le nouveau logo. L'Association est en attente de réponse.
7. Winnie Frohn confirme que Jean Legault a soumis un compte rendu de la conférence de M. Doyon qui sera publié dans le prochain bulletin.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

1. Anne Rochette fait part aux membres du conseil du nouveau solde du Fonds APR-UQAM : 19 547,05 \$. Il ne manque que 5 452,95 \$ pour atteindre le montant de 25 000 \$ permettant de capitaliser le fonds et de commencer à recevoir les intérêts des sommes placées. Par contre, il faut tenir compte d'une ponction de 2 000 \$ qui sera faite pour les bourses de cette année.

2. La présidente fait part aux membres du conseil d'un courriel de M. Marc Choko, professeur émérite de l'École de design mais non membre de l'APR-UQAM, envoyé à l'ensemble des professeurs et professeurs émérites de l'UQAM. Ce courriel nous est parvenu via un de nos membres qui est professeur émérite. M. Choko parle de sa rencontre avec le recteur, M. Pallage, et surtout du fait qu'il veut mettre sur pied une association des professeurs émérites pour la valorisation de l'UQAM. Il invite ses collègues émérites à créer une nouvelle association afin d'être des ambassadeurs de l'UQAM et de participer à la revalorisation du Quartier Latin. Quelques-uns de nos professeurs émérites nous ont fait parvenir copie de leur réponse à M. Choko en indiquant qu'il s'agissait possiblement d'un double emploi et qu'ils préféreraient continuer à agir à l'intérieur de l'APR-UQAM.

Les membres du conseil ont fait la suggestion d'impliquer encore plus les collègues émérites dans les activités de l'Association. À une question sur la représentativité de l'APR-UQAM par rapport aux collègues émérites, Anne Rochette indique que 40 émérites sur les 67 émérites encore vivants sont déjà membres de l'Association. Il est suggéré que la présidente rencontre M. Choko afin de mieux comprendre ses intérêts. De plus, il est suggéré de lui expliquer le protocole d'entente de l'APR-UQAM avec l'UQAM comme association reconnue et représentative des professeurs et professeurs retraités et aussi de lui faire remarquer le niveau de travail que nécessite la création et le fonctionnement d'une telle association. Comme M. Choko a de son propre chef rencontré le recteur, il est mentionné qu'il faudra expliquer au recteur, lors de la rencontre, que la majorité

des professeurs émérites sont membres de l'APR-UQAM et peuvent participer à la visibilité de l'UQAM.

Anne Rochette explique aux membres du conseil que des activités, tels le comité de sélection des Prix de mérite de l'UQAM ou la participation aux portes ouvertes, sont maintenant faites avec la participation des professeurs retraités.

4.2 Assemblée générale de la FRUQ (Fédération des retraités de l'UQ)

Il y aura prochainement l'assemblée générale annuelle de la FRUQ. La présidente va y participer en présentiel alors que Anne Rochette et Claude Felteau y participeront en vidéo conférence. Il y aurait deux résolutions importantes dont une consistant en un congé de cotisation cette année.

4.3 Demande de l'ARUCC

Anne Rochette fait état d'une demande de l'ARUCC pour susciter des candidatures pour siéger sur le comité des communications de cette association. Il existe actuellement un problème de recrutement dans ce comité principalement anglophone. Elle fera suivre ce courriel aux membres du conseil.

4.4 Demande d'un membre

L'Association a reçu une demande d'un membre sur la possibilité d'avoir accès aux différentes modalités d'Adobe. Anne Rochette va vérifier cette possibilité avec les Services informatiques, quoique qu'une limite potentielle de la licence pour l'UQAM ait été soulevée.

4.5 État des inscriptions

Anne Rochette donne les informations suivantes. Suite à la réunion du conseil du mois de septembre, un dernier rappel a été envoyé à 92 membres retardataires. Cinquante-huit personnes ont répondu. Deux nouveaux membres se sont ajoutés.

Le bilan actuel est de 250 membres en règle, dont 38 profitant de la gratuité et 212 ayant effectué leur paiement. Il reste quatre membres en attente de paiement et 35 personnes qui ne se sont pas encore manifestées. Le tout pour un potentiel de 290 membres. À date, il y a eu trois désistements cette année.

Parmi les 35 membres n'ayant pas encore répondu, 18 d'entre eux peuvent être considérés comme des retardataires récurrents et 17 autres pourraient être considérés comme de nouveaux retardataires.

Il y a eu discussion sur les raisons possibles de ces retards de réponses malgré plusieurs rappels. Les membres du conseil ont décidé de leur donner encore la possibilité de finaliser leur inscription lors de la prochaine activité sociale où tous les membres en règle seront conviés, incluant pour cette activité ceux qui sont considérés comme retardataires. L'Association cessera ensuite de faire des rappels par courriel ou courrier à ceux qui ne se seront pas manifestés à cette occasion.

En ce qui concerne la création de leur profil sur le site de l'APR-UQAM, 119 membres ont complété leur profil parmi les membres en règle alors que 131 membres n'ont pas encore créé leur profil. José Igartua indique qu'il y a une proportion croissante de membres parmi les nouveaux qui créent leur profil.

Le Bulletin sera envoyé seulement à ceux qui auront payé leur cotisation ou qui seront considérés en règle au moment de sa parution.

4.6 Situation financière

Claude Felteau présente la mise à jour des recettes et déboursés. Les cotisations des membres se sont accrues. Il y a eu 47 nouvelles inscriptions dont 18 ont été payées par chèque et les autres par virement bancaire. Il n’y a pas d’informations sur les montants payés par carte de crédit mais le total est estimé à 3 050 \$ pour environ 70 membres. Claude Felteau va voir à la récupération de ces argents auprès des Services financiers. Au niveau des déboursés, les frais bancaires ont été augmentés. Le montant de 1 200 \$ prévu pour la construction de l’intranet par le Service de l’audiovisuel a été demandé par une réquisition générale. Anne Rochette explique que la cotisation de l’ARUCC devra être payé deux fois cette année, car le paiement indiqué correspond à la cotisation de l’année dernière, versée en retard, et qu’il faudra aussi payer celle de l’année en cours. Le surplus accumulé est d’environ 20 000 \$.

5. Site web

Anne Rochette et José Igartua ont convenu du vocabulaire pour les modifications à faire au site web.

6. Activités culturelles et sociales

La présidente et Jean Legault ont préparé un document faisant état des activités sociales prévues ou en préparation pour la prochaine année. Ce document fait suite à une demande des membres sur la production d’un calendrier des activités à venir.

- 1) Activité sur les 50 ans du coup d’état au Chili. Cette activité aura lieu le 18 octobre 2023. José Del Pozo a accepté d’animer cette visite à l’Ecomusée du fier monde. L’inscription se fera par courriel car utiliser maintenant le site web pour l’inscription pénaliserait les membres qui n’ont pas encore créé leur profil. Il reste à organiser un repas dans un restaurant dont le service sera compatible avec l’heure de la visite. La présidente va s’en occuper.
- 2) Conférence de Rachad Antonius sur l’islam. Cette activité pourrait se tenir le 7 ou le 8 novembre 2023 selon les disponibilités de la salle. Cette conférence pourrait avoir lieu en mode multimodal. La présidente va s’occuper de réserver un local adéquat.
- 3) Visite au musée McCord pour l’exposition de Montréal en devenir – Duncan, peintre du 19^e siècle. Cette visite serait suivie d’une discussion avec les commissaires de l’exposition et M. Christian Vachon du musée McCord. Laurier Lacroix, professeur émérite, participerait à cette discussion. Cette exposition se tient jusqu’au 21 avril. Jean Legault va discuter avec Laurier Lacroix pour établir une date. Il restera à réserver un restaurant.
- 4) Conférence sur les effets de la musique active sur les débutants âgés. Mme Audrey Christell-Barbeau, professeure au Département de musique, pourrait donner cette conférence puisqu’elle a réalisé une thèse sur les effets de la musique chez les gens âgés débutants et qu’elle continue ses activités de recherche sur ce thème. Nicole Carignan va donc la contacter pour organiser cette activité. La date du 30 avril est actuellement proposée.
- 5) La présidente va rencontrer le directeur du Département de musique pour établir des collaborations avec des professeurs et/ou des étudiants afin de pouvoir organiser des mini-concerts par exemple. Musicologue, Vanessa Tremblay, s’est montrée intéressée à faire des activités de musique.
- 6) La présidente va aussi susciter la collaboration de l’École des médias pour un volet cinéma.
- 7) La visite des Murales de Montréal pourrait aussi être organisée.
- 8) Il pourrait aussi y avoir une activité ciné-club si un membre veut l’organiser.
- 9) Une professeure a proposé d’organiser un pique-nique pour les membres de l’Association.

- 10) Aussi, il a été suggéré d'organiser des tables-rondes avec des collègues retraités ou non sur des sujets d'actualités, de mettre en valeur les publications ou livres des membres ou de créer des groupes multidisciplinaires de discussion informelle.
- 11) L'idée d'organiser des retrouvailles pour les membres de l'APR-UQAM a aussi été discutée. Cette activité pourrait avoir lieu au printemps vers le mois de mai avant l'assemblée générale, peut-être au Cœur des Sciences. La présidente va voir aux modalités d'organisation de cette activité.

7. Bulletin

Une discussion a porté sur la date de parution du bulletin, soit en octobre, soit en novembre à cause des délais courts à partir de septembre pour la collecte des textes et la mise en forme du bulletin. Il a été décidé que l'on parle plutôt du bulletin de l'automne et de celui du printemps, donnant ainsi plus de latitude dans la production des bulletins.

Il reste quelques problèmes à résoudre avec les textes et les photos des nécrologies. Winnie Frohn indique qu'il y a encore des textes en attente pour le prochain bulletin.

8. Divers

Il a été décidé de se limiter à garder au maximum 10 copies des bulletins antérieurs à 2 ans dans le local de l'Association. Aussi, il n'y aura plus de commandes d'enveloppes préaffranchies, les besoins ne justifiant plus cet achat.

Aucun autre point n'est soulevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h31